

ARRÊTÉ.

Secrétaire d'Etat a
LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments natu-
rels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou
pittoresque et notamment l'article 4;

Sur la proposition de la Commission départementale des monuments natu-
rels et des sites de **l'AVEYRON, en date du 6 juin 1942;**

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Sont inscrits à l'Inventaire des Sites dont la
conservation présente un intérêt général, le gouffre
dit "Tindoul de la Vayssière" a SALLES-LA-SOURCE
(Aveyron), et les terrains qui l'entourent sur une
étendue circulaire de 400m. autour des bords dudit
gouffre, situés sur la parcelle cadastrale n° 77 de
la section B et appartenant à M. SEURET Louis;
a LA VAYSSIÈRE.

.
.
.
.
.
.
.
.
.

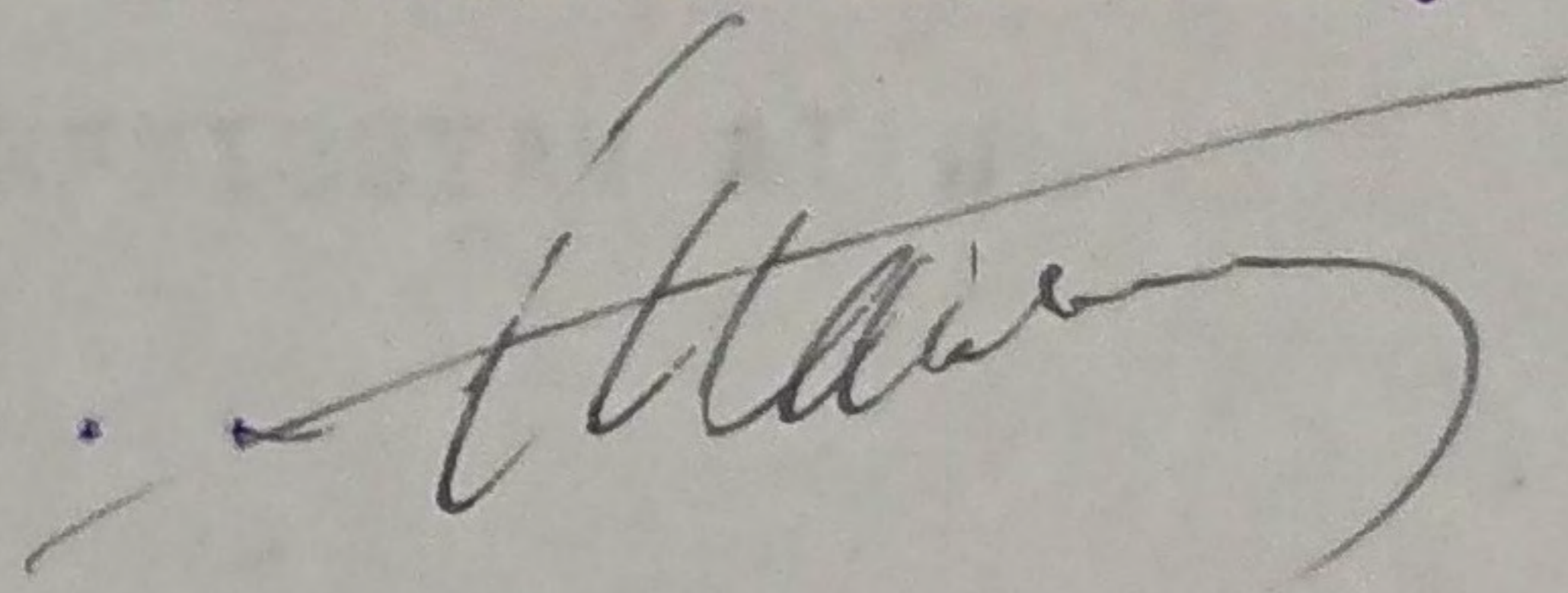
ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture, au Maire de la commune de **SALLES-LA-SOURCE** et aux propriétaires intéressés,

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 31 dec 42

Par délégation,
Le Conseiller d'Etat,
Secrétaire Général
des Beaux-Arts,



SITES

INSCRIPTION

VILLAGE.

COMMUNE: SALLES-la-SOURCE

CANTON: MARCILLAC


ARROND^t: RODEZ

CARTE

MICHELIN

N^o: 80

PLI: 2

PARTIE INSCRITE:
ECHELLE 1/7.000^eARRETE DU 22 NOVEMBRE 1945.

Est inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques de l'Aveyron, le village de Salles-la-Source, composé de quatre agglomérations: Salles, la Crois-sie, St. Laurent, le Bourg.

Parcelles cadastrales:

Section D- 979.982.986 à 989.1098.1107. à 1109.1132 à 1135.1137.1138.1142. à 1148.1154.1215 à 1217.1223 à 1230.1278 à 1293.
Section E- 2349 à 2378.2380.2381.2394 à 2422.2434.2435.2404 bis.2471.2472. 2475.2506.2508. à 2515.2517 à 2875.2877 à 2982.2914 bis.2915 bis.2915 ter.2917 à 3042.3044 à 3046.3094 à 3129.3131 à 3133.3135 à 3141.3143 à 3156.3158.3159.3167 à 3170.3172 à 3174.3176 à 3217.3217 bis.3219.3221.3223 à 3234.3237 à 3239.3241 à 3245.3247 à 3249.3251.3255.3257.3258.3260 à 3264.3267.3268.3270 à 3283.3285 à 3294.3296 à 3302.3304 à 3323.3325 à 3341.3638.3639.

Pour copie conforme,
le chef du bureau des
Monuments Historiques
et des sites:

Par délégation,
Le Directeur Général de l'Architecture
signé: R. DANIS.